



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 58

QUATRIÈME SESSION, QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée permet à M. BINDLE de proposer, au nom de M. LAGIMODIERE, l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 207 — *Loi sur la Journée de reconnaissance des agents de conservation du Manitoba/The Manitoba Conservation Officers Recognition Day Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé.

Il s'élève un débat.

MM. BINDLE, LINDSEY, GERRARD, ALTEMEYER, ALLUM et SWAN ainsi que M^{me} FONTAINE interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. REYES présente la proposition suivante :

Proposition n° 14 : Mois du patrimoine philippin

Attendu :

que la première immigration philippine au Manitoba a débuté en 1959 lors de l'arrivée de quatre infirmières venues travailler à l'hôpital Misericordia;

que l'augmentation continue du nombre d'immigrants philippins qualifiés qui a suivie s'est intensifiée lorsque Manpower Canada a entrepris de recruter des travailleurs philippins en vue d'aider les entreprises manufacturières à Winnipeg à répondre aux besoins du marché aux alentours de 1968;

que ce type de recrutement s'est poursuivi durant les années 1970 et qu'il a entraîné une représentation accrue des travailleurs philippins dans les secteurs manufacturier, de la vente et du travail de bureau;

qu'au cours des années 1980 et 1990, la communauté philippine au Manitoba s'est diversifiée en termes d'âge, de sexe et de profils de profession puisqu'un grand nombre de proches parrainés sont arrivés dans le cadre du Programme de réunion des familles;

que la communauté philippine fait désormais partie intégrante de la société manitobaine et du tissu social de la province, notamment dans les domaines des soins de santé, de l'agriculture, de l'éducation, des affaires, de la fonction publique, de l'hôtellerie et du commerce de détail, des finances et de l'économie, des arts ainsi que des sports et du divertissement, et qu'elle a connu de nombreuses réussites;

que les habitants de la ville de Winnipeg et du Manitoba tout entier ont appris à apprécier l'apport culturel des Philippins à la province;

que selon Statistique Canada, le tagalog, dialecte des Philippines, est la deuxième langue courante la plus parlée au Manitoba depuis 2016;

que les Philippins ont choisi le Manitoba pour s'y établir et y vivre et que cette population forte de 83 000 habitants continue à croître et s'étend aux quatre coins de la province;

qu'en raison de la réussite des Philippins en tant que communauté et culture, la célébration du patrimoine philippin a traditionnellement été soulignée au Manitoba durant le mois de juin, le 12 juin marquant le Jour de l'indépendance des Philippines;

que la communauté philippine a considérablement contribué à la croissance, à la prospérité et au développement de la province et continue à le faire;

que 2019 marque le 60^e anniversaire de l'arrivée des premiers immigrants philippins au Manitoba et que cet anniversaire mérite d'être reconnu et célébré,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à désigner le mois de juin le Mois du patrimoine philippin.

Il s'élève un débat.

M. REYES intervient.

MM. MARCELINO (Tyndall Park) et SMITH (Southdale), M^{me} LAMOUREUX ainsi que M. MARTIN posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

MM. MARCELINO (Tyndall Park) et MARTIN, M^{mes} MARCELINO (Logan) et LAMOUREUX ainsi que M. SWAN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TREIZE HEURES TRENTE

Avant l'examen des affaires courantes, M. WIEBE invoque le *Règlement* et demande que l'on vérifie si le quorum est atteint.

La présidente informe l'Assemblée qu'il y a assez de députés présents pour constituer le quorum.

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M. WISHART, M^{me} LAMOUREUX, MM. MARCELINO (Tyndall Park) et REYES ainsi que M. le *ministre* GOERTZEN font des déclarations de député.

Présentation et lecture de pétitions :

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à modifier la *Loi sur le temps réglementaire* en vue d'abolir l'heure avancée au Manitoba à compter du 4 novembre 2019, afin que le Manitoba reste à l'heure normale du centre (HNC) tout au long de l'année et à perpétuité. (A. Loewen, S. Rempel, A. Heinrichs et autres)

M. ALLUM — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (N. Andrychuk, T. Adolphe, M. Leitro et autres)

M^{me} KLASSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre.

M. GERRARD — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (D. Langhan, J. Izatt, J. Heckert et autres)

M. LINDSEY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (T. Lawson, S. Miller et autres)

M^{me} FONTAINE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre du Manitoba et la ministre de la Justice à ordonner immédiatement la tenue d'une enquête publique sur les systèmes qui ont joué un rôle dans la vie et le décès de Tina Fontaine ainsi que sur le fonctionnement de l'administration de la justice après son décès et à faire en sorte que le mandat de l'enquête publique soit défini conjointement avec les tuteurs de Tina Fontaine ou avec le mandataire nommé par ces derniers. (F. Charette, A. Catellier, J. Delaronde et autres)

M^{me} MARCELINO (Logan) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre.

M. ALTEMEYER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (A. Ali, M. Lolameco, B. Lee et autres)

M^{me} LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre.

M. MARCELINO (Tyndall Park) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (D. Maxim, R. Loewen, M. Stein et autres)

M^{me} SMITH (Point Douglas) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à rétablir sans délai le programme de bourses d'accès afin de garantir un financement ciblé pour les étudiants autochtones, ceux du Nord et ceux à faible revenu et de contribuer à éliminer des obstacles à l'accès aux études et à faire en sorte que tous les Manitobains aient des chances égales de poursuivre des études postsecondaires. (G. Lemoine, K. Fraser, F. Sutton et autres)

M. WIEBE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur sa décision de fermer la salle d'urgence de l'Hôpital Concordia de sorte que les familles et les aînés du nord-est de Winnipeg et des environs aient accès à des services de soins de santé de qualité en temps opportun.

M. MICKLEFIELD propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 226 — *Loi sur la présomption de décès et la déclaration d'absence et modifiant la Loi sur les assurances/The Presumption of Death and Declaration of Absence Act and Amendments to The Insurance Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé.

Il s'élève un débat.

M. MICKLEFIELD ainsi que M^{mes} FONTAINE et LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M^{me} GUILLEMARD propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 240 — *Loi modifiant la Loi électorale/The Elections Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé.

Il s'élève un débat.

M^{mes} GUILLEMARD et FONTAINE ainsi que MM. GERRARD et LAMONT interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

L'Assemblée permet à M. WIEBE de proposer, au nom de M. KINEW, l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 228 — *Loi sur le Mois du patrimoine sikh/The Sikh Heritage Month Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé.

Il s'élève un débat.

MM. WIEBE, LAMONT, SMITH (Southdale), SARAN, MICKLEFIELD et SWAN ainsi que M. le *ministre* GOERTZEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. SARAN présente les questions écrites (nos 15 et 16) qui suivent :

15. Quels sont les fonds existants pour les foyers de soins personnels?
16. Quels sont les fonds existants qui permettent aux personnes âgées d'obtenir un logement abordable?

La séance est levée à 16 h 35, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

La présidente,

Myrna Driedger